

Smartphone Film Competition 2022

En partenariat avec l'Union européenne, l'Institut français du Burundi, lance l'édition 2022 du concours : Smartphone Film Competition.

Ce concours consiste en la production de courts-métrages amateurs de 4 min maximum, filmés avec un smartphone autour du thème « Rêve ».

L'appel à participation est lancé du 29 mars au 29 avril 2022.

- Vous êtes à Bujumbura : vous pouvez venir déposer votre film sur flash à l'accueil de l'IFB
- Vous êtes à Gitega : vous pouvez venir déposer votre film sur flash à l'Alliance franco-burundaise
- Vous êtes à Ngozi : vous pouvez venir déposer votre film sur flash à l'Université de Ngozi

Un jury sélectionnera les douze meilleurs courts-métrages qui seront ensuite projetés à l'IFB du 9 au 13 mai, à l'Université polytechnique de Gitega le 12 mai et à l'Université de Ngozi le 13 mai.

Un jury de professionnels du cinéma élira les trois meilleurs films et le public sera également invité à voter pour le quatrième gagnant !

Modalités :

- L'Institut français du Burundi (IFB) est le promoteur du concours Smartphone Film Competition (SFC)
- Le concours SFC est ouvert à tous les participants de plus de 18 ans résidant au Burundi
- Les participants doivent soumettre leurs films au plus tard le 29 avril 2022 à 17h00
- La participation au concours est gratuite
- Un seul film par participant sera accepté
- Tous les films doivent être tournés avec un smartphone

- Les films ne peuvent pas dépasser 4 minutes, générique compris
- Le thème du concours est « Rêve »
- Tous les genres sont acceptés, en respectant le thème du concours : « Rêve »
- Nous conseillons de réduire le tournage des films à la sphère domestique et d'éviter de filmer dans la rue et les espaces publics
- Il est permis d'utiliser n'importe quel logiciel ou application pour le montage, la post-production ou le traitement d'images
- Il est permis d'utiliser des périphériques externes pour l'enregistrement audio
- Les films peuvent être en français, kirundi et swahili ou un mélange de ces langues
- Les films peuvent être dans l'un des formats vidéo suivants : MP4, AVI, WMV
- Les films peuvent être soumis sur clé USB :
 - o à l'accueil de l'IFB
 - o à l'Alliance franco-burundaise de Gitega, auprès de Simon Carmel NTWARI
 - o à l'Université de Ngozi, auprès de Norbert NGABO
- Les films peuvent également être envoyés électroniquement par Wetransfer ou lien Youtube à : ap@ifburundi.org
- Dans tous les cas, un formulaire d'inscription devra être complété et les conditions générales devront être lues et approuvées. Ce formulaire pourra être rempli à l'accueil de l'IFB au moment du dépôt du film, ou renvoyé signé et scanné à ap@ifburundi.org
- Les films doivent être l'œuvre originale du participant et ne doivent pas avoir été publiés ni distribués sous quelque forme que ce soit.
- L'œuvre ne doit pas enfreindre le droit d'auteur, les marques déposées, la vie privée, la publicité ou tout autre droit personnel ou de propriété de toute personne ou entité.

- Le participant doit avoir la permission de toutes les personnes présentes dans le film et toutes les personnes doivent avoir été informées de leur participation au concours.
- Tout problème pouvant survenir en raison d'une violation des droits d'auteur relève de la seule responsabilité du participant. Le Promoteur ne sera responsable d'aucune violation des droits d'auteur.
- Il incombe au participant de s'assurer que tous les permis pertinents ont été obtenus lors du développement du film.
- Le participant consent à accorder une utilisation gratuite, non exclusive, illimitée en ligne et en diffusion des travaux soumis au Promoteur à des fins d'information et de promotion non commerciales.
- Toute inscription jugée diffamatoire ou discriminatoire à la discrétion du Promoteur sera disqualifiée.
- Le participant doit indemniser le promoteur de toute réclamation, action ou procédure de quelque nature que ce soit, ainsi que de tous dommages, responsabilités et coûts liés à ou résultant de la violation de l'un des accords conclus par le participant aux termes des présentes.
- L'IFB présélectionnera douze films qui seront projetés du 9 au 13 mai 2022 dans la salle de spectacle l'IFB, ainsi que le 12 mai à Gitega, et le 13 mai à Ngozi.
- L'IFB nommera un jury pour la sélection du 1^{er} au 3^{ème} prix. Le 4^{ème} prix sera décerné par le public.
- Les films seront jugés sur ces critères d'évaluation : narration, pertinence du sujet, cinématographie, montage, son et musique.